



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1691-02**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1691-02 intitulé :

**Règlement modifiant à nouveau le Règlement n° 1691 afin d'augmenter  
la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 100 000 \$**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 15 octobre 2018.

QUE le règlement a été approuvé le 3 décembre 2018 conformément à la loi pour un emprunt additionnel de 100 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quatrième (4<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille dix-huit (2018).

Helen Finn, avocate  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)